



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'Environnement, de l'Aménagement et
des Transports d'Île-de-France

N°11

ÉDITÉ LE 01/09/2025

Bulletin de suivi de l'étiage

Région Île-de-France

Du 24 août au 31 août 2025

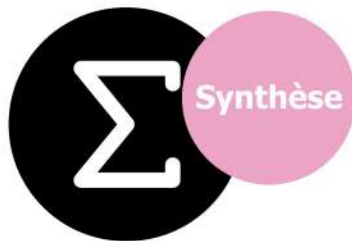


L'étiage sur internet

Hydr  **Portail**

Accédez gratuitement aux
données publiques quantitatives
relatives à l'écoulement des
cours d'eau.

Prochain bulletin d'étiage le 9 septembre 2025



La semaine qui vient de s'écouler a été plutôt sèche et douce, jusqu'à jeudi, entraînant la baisse des débits des grandes et petites rivières. Par conséquent, une station passe en alerte renforcée, Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon. La fin de semaine a été plus humide avec des précipitations allant de 5 à 25 mm localement. Ces pluies ont permis aux débits d'entamer une légère hausse sur les secteurs concernés.

La situation des nappes souterraines est normale en fin du mois d'août 2025 ; leur baisse se poursuit.

Une perturbation active passe sur l'ensemble du territoire en ce début de semaine, puis un temps instable devrait continuer les jours suivants avant le retour d'un temps plus sec. La globalité des Qm3J devrait être stable voire à la hausse.



Sur les grandes rivières, les débits se sont globalement stabilisés voire ont augmenté sur la Seine et la Marne contrairement à l'Oise qui reste à la baisse. Cependant, les débits sont encore largement supérieurs aux seuils d'alerte.

Les précipitations de ce week-end ainsi que de la semaine à venir devraient stabiliser voire faire remonter les débits dans l'ensemble.

Sur 7 stations, on compte :

2 en vigilance

0 en alerte

0 en alerte renforcée

0 en crise



En l'absence de pluie sur la première partie de la semaine, toutes les petites rivières ont vu leurs débits diminuer. Deux stations sont sous le seuil de vigilance, trois sous le seuil d'alerte et une sous le seuil d'alerte renforcée.

Le temps plus humide depuis le week-end dernier va permettre aux débits de se stabiliser voire de remonter un peu.

Sur 28 stations, on compte :

2 en vigilance

3 en alerte

1 en alerte renforcée

0 en crise



Aucun franchissement de seuil n'est constaté sur les points de suivi des nappes.

Sur 6 piézomètres, on compte :

0 en vigilance

0 en alerte

0 en alerte renforcée

0 en crise

Situation météo



de la semaine passée



Chaud et Sec

de la semaine à venir



Doux et Humide

Nappes



Vidange

Débits



Baisse

Bilan

synthétique

de la semaine passée



Jaugeages

prévus cette semaine
pour valider les débits



- Pont-sur-Yonne
- Morsang-sur-Orge
- Saint-Cyr-sous-Dourdan
- Saint-Chéron [Saint-Evrout]
- Villebon-sur-Yvette
- Saint-Fargeau [Sainte-Assise]

- Paris [Austerlitz]
- Alfortville
-
-
-
-

Sommaire

Situation des rivières	p.4
Carte de suivi de l'étiage	p.4
Débits des rivières	p.5
Evolution des débits journaliers	p.6
Bilan annuel des Qm3J	p.8

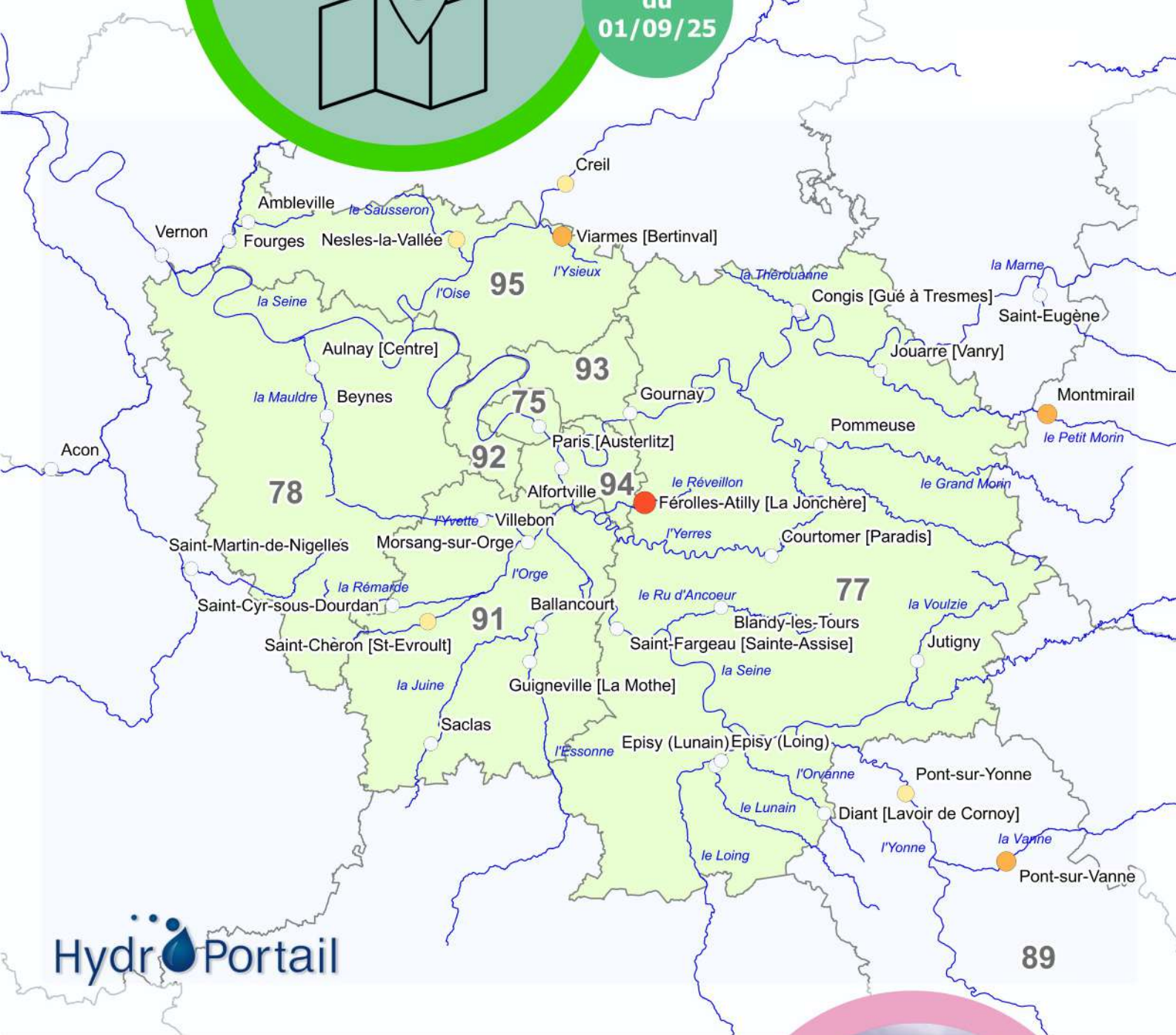
Situation des nappes	p.9
Etat des piézomètres.....	p.9
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.9
Evolution des piézomètres	p.10
Bilan annuel des piézomètres	p.13



Carte de suivi de l'étiage



Situation du
01/09/25



État de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



Tableau des Qm3J*



sur la
dernière
période

* débit moyen sur 3 jours consécutifs, le plus faible de la période



Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)			Tendance	Indice de confiance
		V	A	AR	C	N°9	N°10	N°11		
						10/08	17/08	24/08	31/08	
Grandes rivières :										
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	29	30	38	le 25/08/25	↗
Oise	Creil	32	25	20	17	30	30	27	le 27/08/25	→
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	72	67	74	le 27/08/25	→
Seine	Alfortville	64	48	41	36	76	75	82	le 27/08/25	↗
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	100	98	113	le 27/08/25	↗
Seine	Vernon	170	131	113	100	163	160	177	le 27/08/25	→
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	20	19	20	le 27/08/25	↗
Petites rivières :										
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20	0,40	0,39	0,40	le 26/08/25	→
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	1,74	1,59	1,56	le 27/08/25	↘
Drouette	Saint-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	0,44	0,44	0,49	le 26/08/25	↗
Essonne	Ballancourt	5,5	4,5	3,9	3,5	6,5	6,5	7,1	le 27/08/25	↗
	Guigneville [La Mothe]	2,4	1,8	1,6	1,4	3,2	3,2	3,5	le 27/08/25	↗
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	6,4	6,4	6,5	le 27/08/25	↗
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	2,5	2,5	2,5	le 24/08/25	↗
Juine	Saclas (**)	0,75	0,67	0,61	0,55	1,32 C	1,28 C	1,36	le 26/08/25	→
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	6,3	6,4	8,1	le 27/08/25	↗
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,78	0,78	0,83	le 27/08/25	↗
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,56 C	0,55 C	0,56	le 25/08/25	→
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,10	1,11	1,16	le 26/08/25	→
Orge	Saint-Chéron [St-Evrault]	0,16	0,13	0,12	0,11	0,15	0,14	0,16	le 25/08/25	↗
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	1,8	1,8	1,7	le 27/08/25	→
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,31	0,31	0,35	le 27/08/25	→
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,44	0,44	0,47	le 24/08/25	↗
	Jouarre [Vanny]	0,92	0,72	0,60	0,50	1,12	1,10	1,13	le 25/08/25	→
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,28	0,28	0,28	le 27/08/25	→
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,028	0,018	0,013	le 27/08/25	↗
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,015	0,017	0,017	le 26/08/25	→
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,30	0,30	0,30	le 26/08/25	→
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	0,88	0,88	0,90	le 27/08/25	→
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,44	0,43	0,42	le 27/08/25	→
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0	2,9	2,9	3,0	le 28/08/25	↗
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	2,57	2,57	2,57	le 24/08/25	→
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,096	0,095	0,093	le 27/08/25	→
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,082	0,082	0,080	le 25/08/25	↗
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,54	0,50	0,45	le 27/08/25	→

NC : Qm3J non calculable sur la période

- c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
 (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire

Pour les stations non gérées par la DRIEAT, les données sont à titre indicatif et nous n'en garantissons pas la qualité. C'est pourquoi nous ne proposons ni de tendance ni d'indice de confiance. Si besoin d'informations complémentaires, voir avec les DREAL concernées. (cf. liens sur la dernière page)

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>.

Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météo. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Évolution des QJ* et des précipitations**

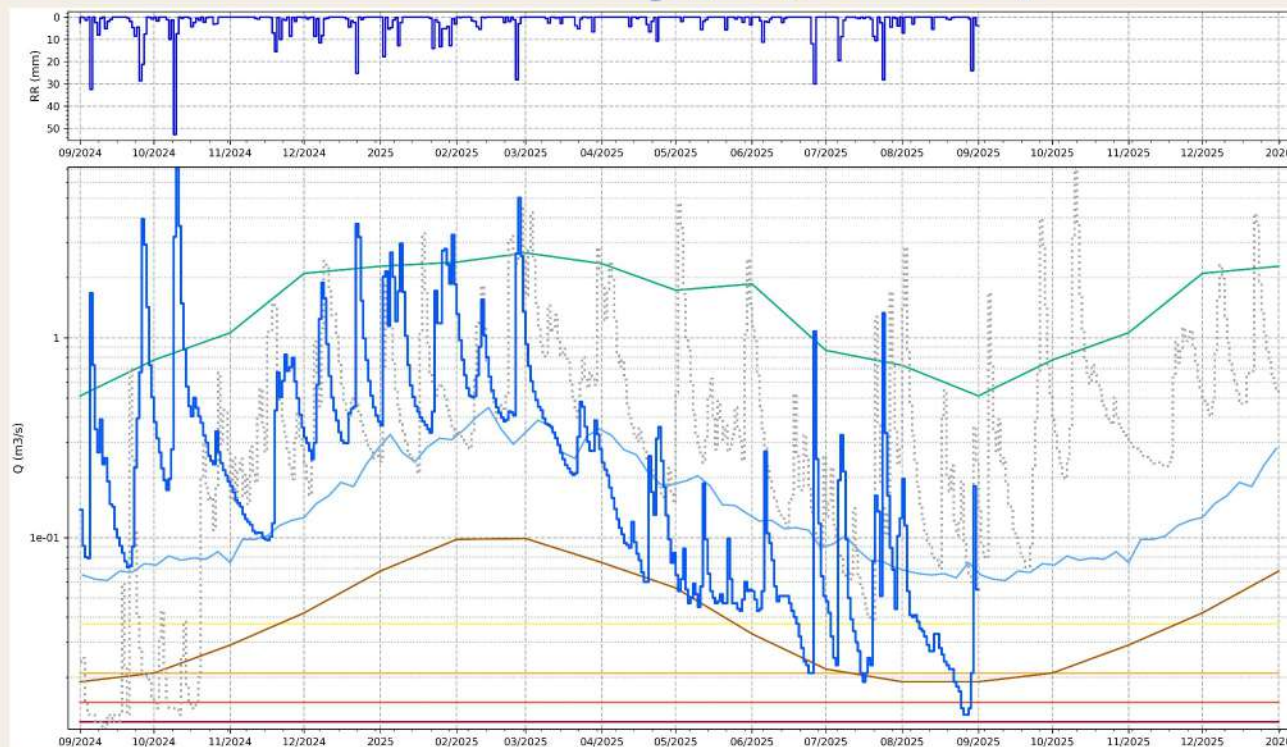


depuis
septembre
2024

* débits moyen journaliers (en m^3/s)
** précipitations journalières (en mm)



Le Réveillon à Férolles-Atilly [La Jonchère]



Commentaire : Après les épisodes pluvieux de la fin du mois de juillet et du début du mois d'août, le Réveillon a vu son niveau baisser jusqu'à de nouveau franchir les seuils de vigilance et d'alerte. Malgré un épisode pluvieux mi-août, la situation s'est aggravée jusqu'à franchir aujourd'hui un nouveau seuil d'étiage, l'alerte renforcée. Une mesure terrain a été effectuée le 25 août confirmant le débit sous le seuil d'alerte renforcé.

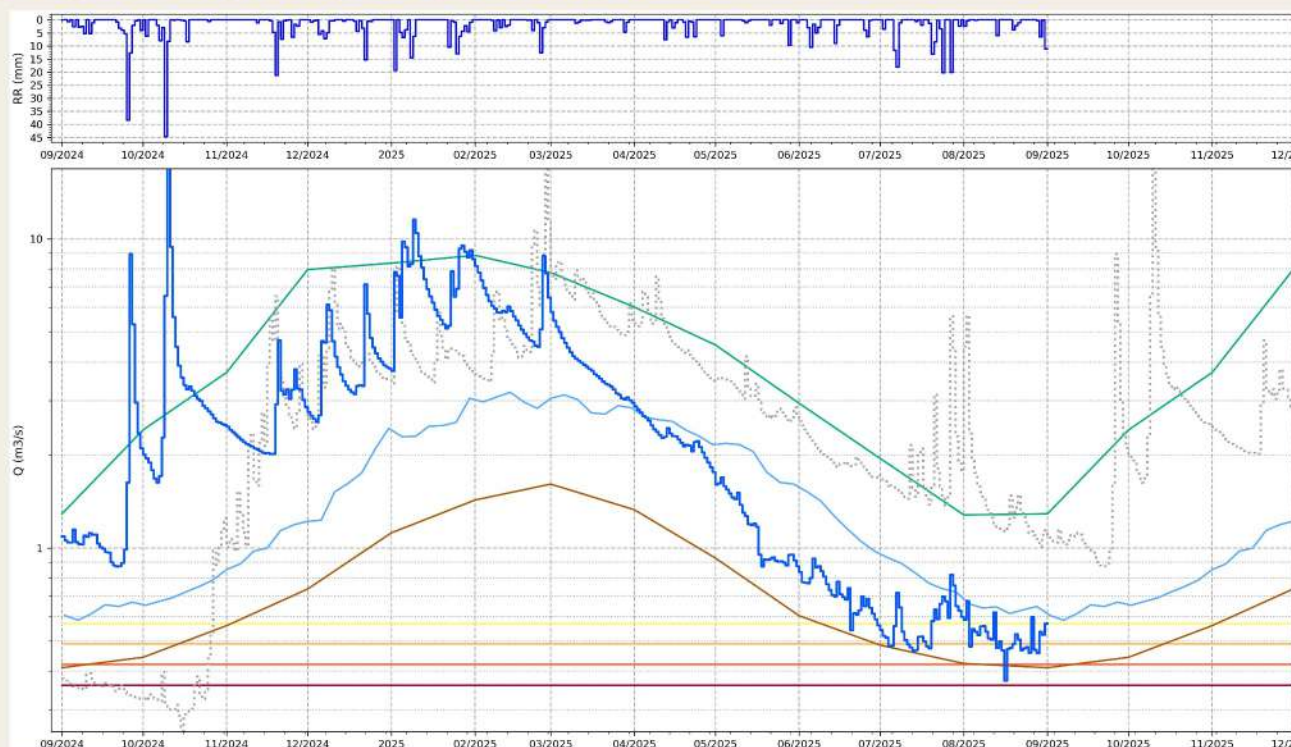
État

AR

Qm3J

0.013
 m^3/s

Le Petit Morin à Montmirail



Commentaire : A Montmirail, le débit a été plutôt à la baisse après les précipitations de la fin du mois de juillet jusqu'à franchir de nouveau le seuil d'alerte. Ce mois-ci, la tendance de fond est toujours à la baisse même si les niveaux se stabilisent.

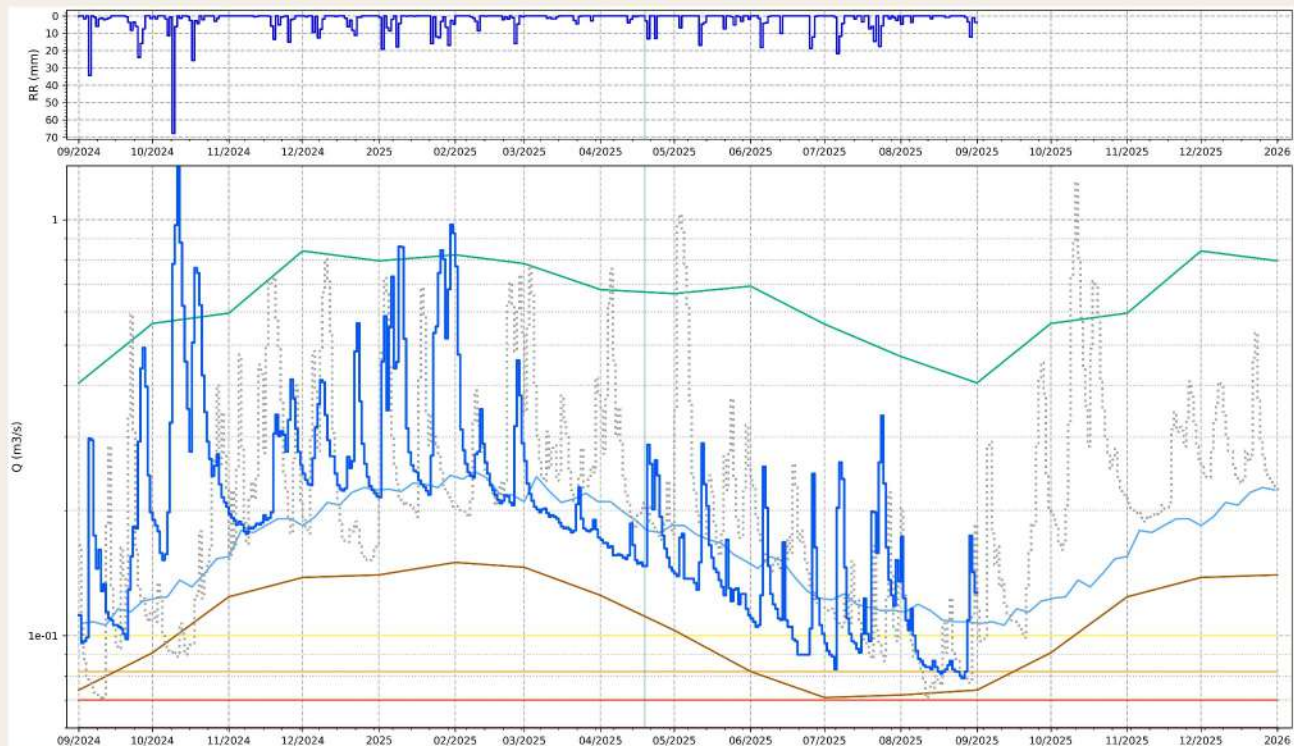
État

A

Qm3J

0.47
 m^3/s

● L'Ysieux à Viarmes [Moulin de Bertinval]



État

A

Qm3j

0.08
m³/s

Commentaire : Le débit de l'Ysieux baisse depuis ce début de mois d'août jusqu'à repasser sous le seuil de vigilance puis le seuil d'alerte en fin de mois. La tendance de fond reste à la baisse même si les débits se stabilisent.

● L'Oise à Creil



État

V

Qm3j

27
m³/s

Commentaire : Sur les semaines passées, les débits de l'Oise à Creil ont été à la baisse en passant sous la médiane et se rapprochant de la quinquennale sèche. La tendance globale est toujours à la baisse.

Légende des graphes:

- Débits journaliers
- Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- ||||| Précipitations journalières (Antilope)

Retrouvez les données des débits à toutes les stations sur le site www.hydro.eaufrance.fr.

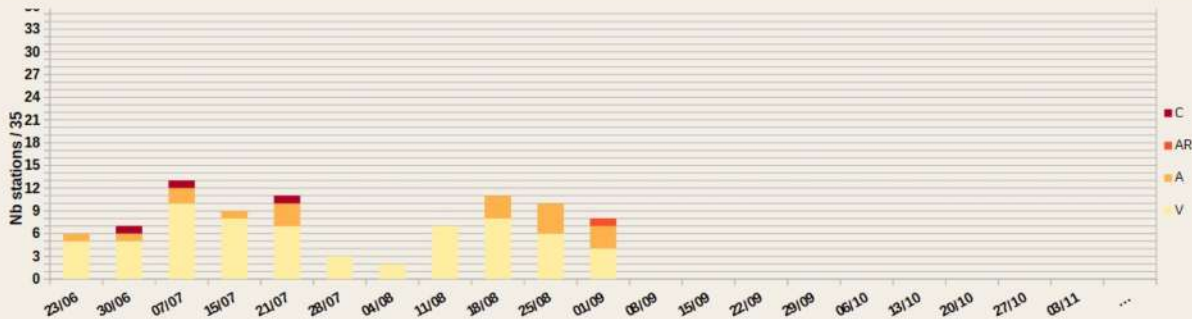
HydrPortail





Qm3J (en m³/s) par bulletin d'étiage																																	
Station		Seuils (m³/s)				N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8	N°9	N°10	N°11	N°12	N°13	N°14	N°15	N°16	N°17	N°18	N°19	N°20	...	MIN		Nb de bulletins en				
		V	A	AR	C	23/06	30/06	07/07	15/07	21/07	28/07	04/08	11/08	18/08	25/08	01/09	08/09	15/09	22/09	29/09	06/10	13/10	20/10	27/10	03/11	...	de la saison		V	A	AR	C	
Grandes rivières :																																	
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	30	29	28	31	30				29	30											...	28	le 03/07/25		7			
	Creil	32	25	20	17									30	30	27										...	27	le 27/08/25		3			
	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32																					...							
	Alfortville	64	48	41	36																					...							
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45			75																		...	75	le 01/07/25		1			
Seine	Vernon	170	131	113	100			156						163	160											...	156	le 02/07/25		3			
	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	26	23	22	22	19	21	23	21	20	19	20										...	19	le 18/08/25		11			
Petites rivières :																																	
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20																					...							
	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75																					...							
Drouette	St-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26																					...							
	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5																					...							
Essonne	Guigneville [La Mothe]	2,4	1,8	1,6	1,4																					...							
	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1																					...							
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7																					...							
Juine	Saclas (**)	0,75	0,67	0,61	0,55																					...							
	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6					4,3																...	4,3	le 18/07/25		1			
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13																					...							
	Boynes	0,43	0,36	0,31	0,27																					...							
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71									1,10												...	1,10	le 16/08/25		1			
	Saint-Chéron [St-Evrout]	0,16	0,13	0,12	0,11			0,15	0,16	0,15			0,16	0,15	0,14	0,16										...	0,14	le 18/08/25		7			
Orge	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0			1,5	1,3	1,5	1,4															...	1,3	le 04/07/25		2	2		
	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15																					...							
Orvanne	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,57		0,49	0,47	0,47	0,55		0,52	0,44	0,44	0,47									...	0,44	le 16/08/25		3	6			
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50																					...							
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15			0,25																		...	0,25	le 03/07/25		1			
	Réveillon	0,037	0,021	0,015	0,012	0,028	0,021	0,026	0,030	0,020			0,033	0,028	0,018	0,013									...	0,013	le 27/08/25		5	3	1		
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,007	0,005	0,001		0,003																...	0,001	le 04/07/25			1		3
	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22								0,31	0,30	0,30	0,30										...	0,30	le 17/08/25		4			
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53																					...							
	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20																					...							
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0		4,2	4,0	3,8	3,7	3,9	3,5	3,1	2,9	2,9	3,0										...	2,9	le 18/08/25		7	3		
	Voulzie	1,00	0,65	0,48	0,32																					...							
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010																					...							
	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,090	0,090	0,088	0,095	0,093			0,087	0,082	0,082	0,080									...	0,080	le 25/08/25		6	3			
Ysieux	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22			0,37	0,41	0,39																...	0,37	le 04/07/25		3			
																										...							
TOTAL / 35		V	5	5	10	8	7	3	2	7	8	6	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...	65							
		A	1	1	2	1	3	0	0	0	3	4	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...	18							
		AR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	...	1							
		C	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...	3							

c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
(*) station gérée par la DREAL Normandie
(**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire

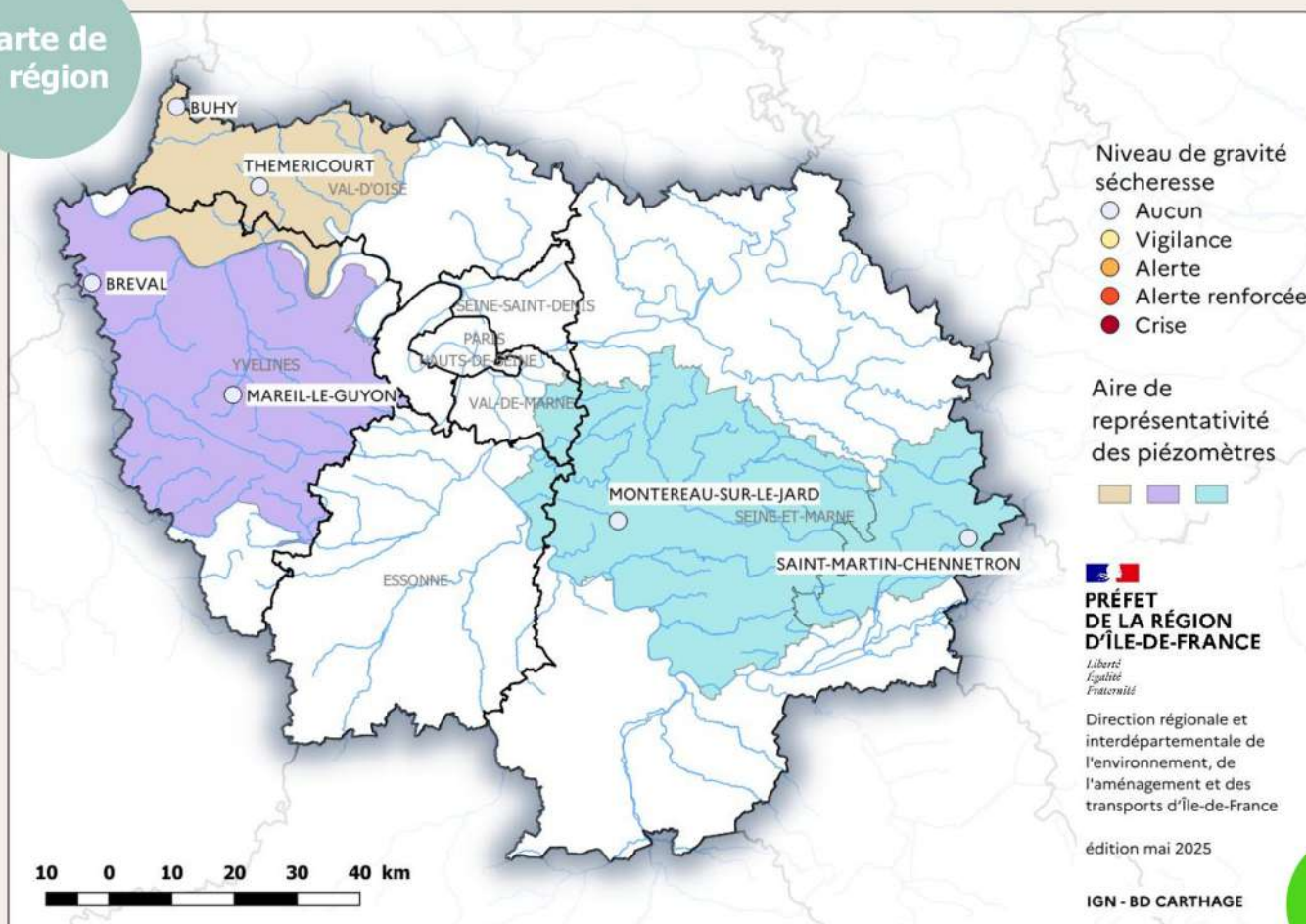




Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m NGF)				N°9	N°10	N°11	Tendance moyenne
		V	A	AR	C	Semaine 33 10/08	Semaine 34 17/08	Semaine 35 24/08	
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	45,22	45,02	44,91	le 31/08/2025 Baisse
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	69,48	69,25	69,01	le 31/08/2025 Baisse
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	113,93	113,84	113,81	le 31/08/2025 Baisse
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	76,79	76,71	76,70	le 31/08/2025 Stable
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	52,09	52,05	52,05	le 31/08/2025 Stable
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	138,07	137,88	137,70	le 31/08/2025 Baisse

En semaine 35, l'infiltration de quelques précipitations permet une stabilisation temporaire du niveau des nappes sur certains points de suivi. Le niveau au piézomètre de Buhy approche le seuil de vigilance.

Carte de la région





Nappe de la craie du Vexin français

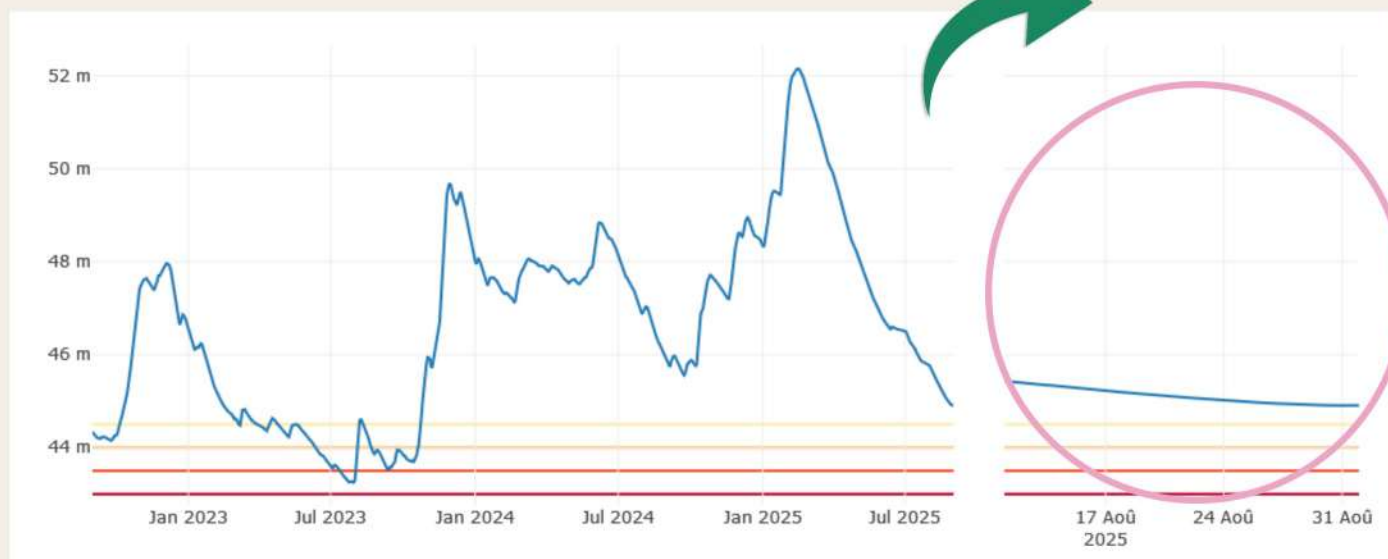
sur 3 ans



Le seuil de vigilance sera atteint d'ici deux semaines au piézomètre de Buhy. Sa tendance à la baisse est momentanément ralentie en cette dernière semaine d'août. A Théméricourt, la vidange se poursuit.

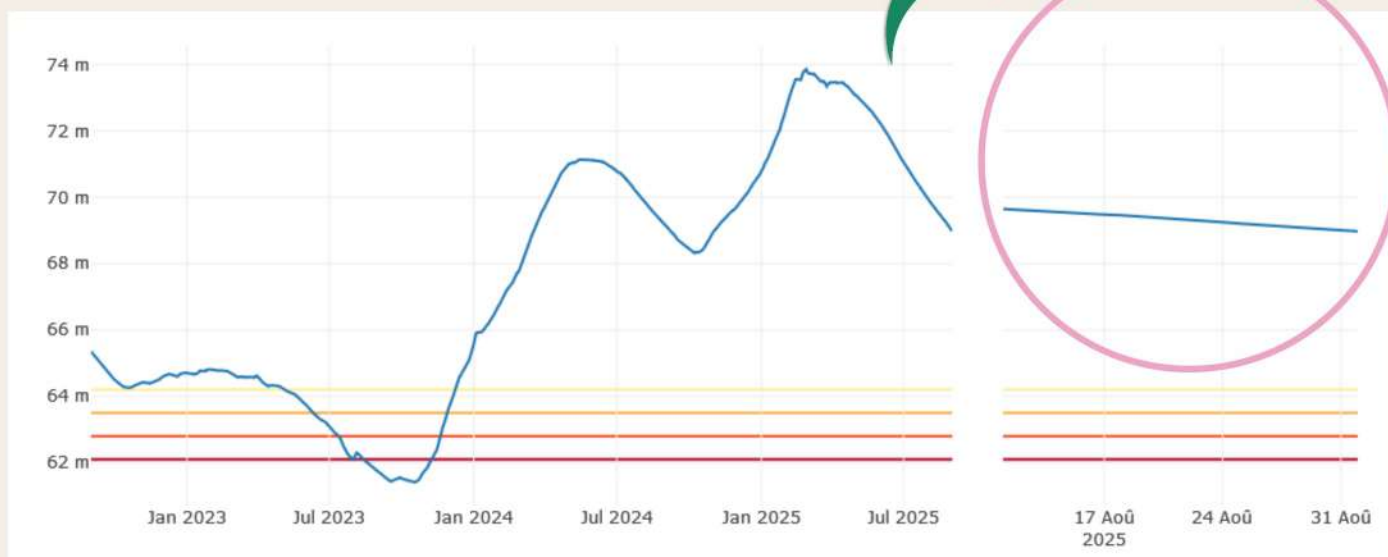
Buhy

Zoom sur les 3 dernières semaines



Théméricourt

Zoom sur les 3 dernières semaines





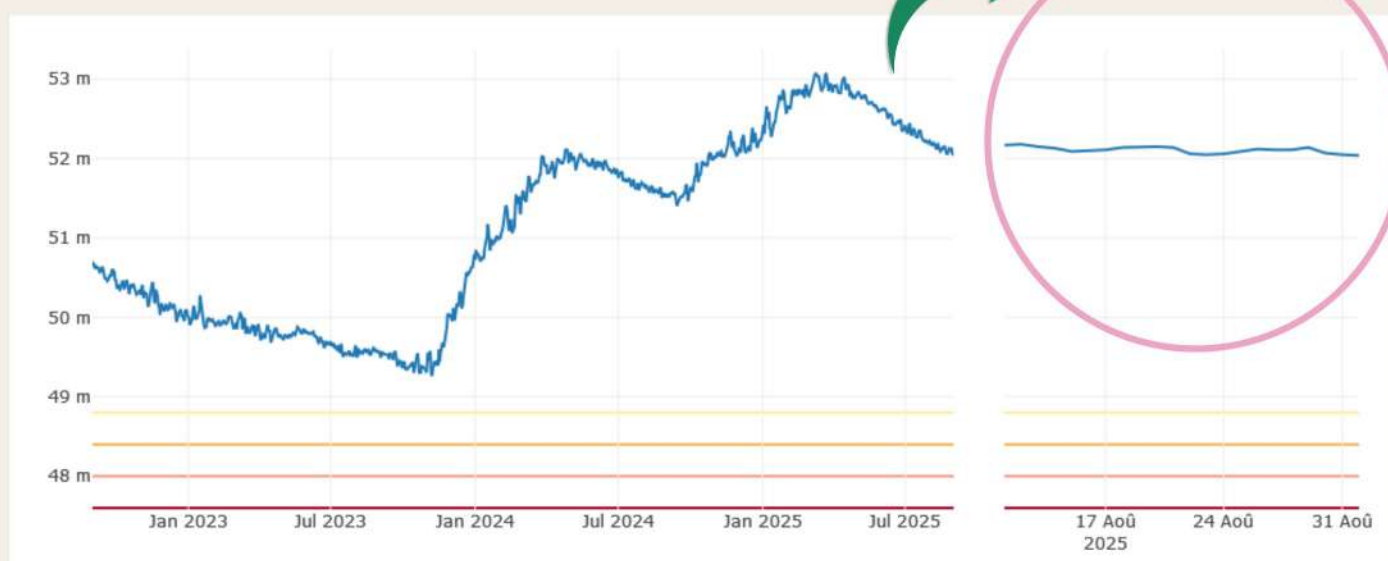
Nappe du Champigny en Brie

sur 3
ans

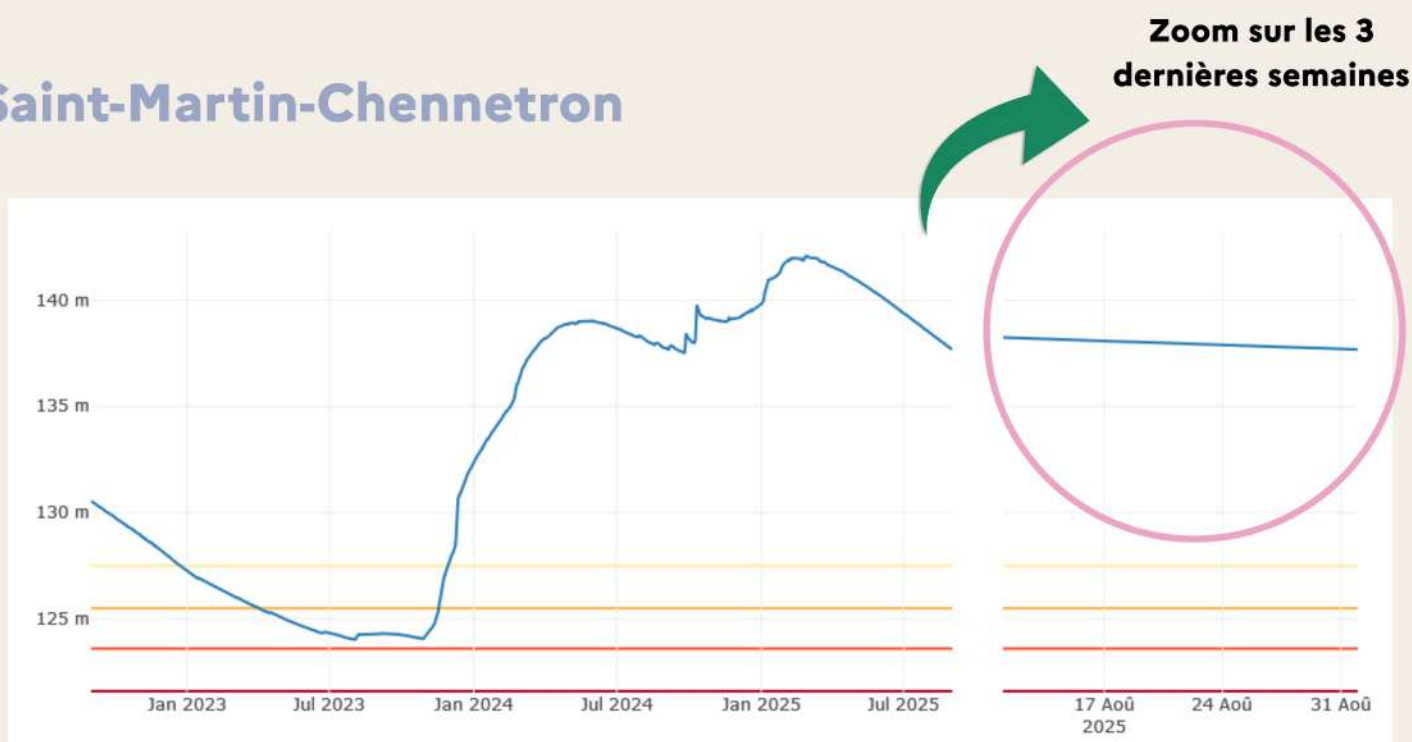


A Montereau-sur-le-Jard (Champigny Ouest), le niveau est stable entre les deux dernières semaines. A Beauchery-Saint-Martin (Champigny Est), la baisse du niveau se poursuit.

● Montereau-sur-le-Jard



● Saint-Martin-Chennetron





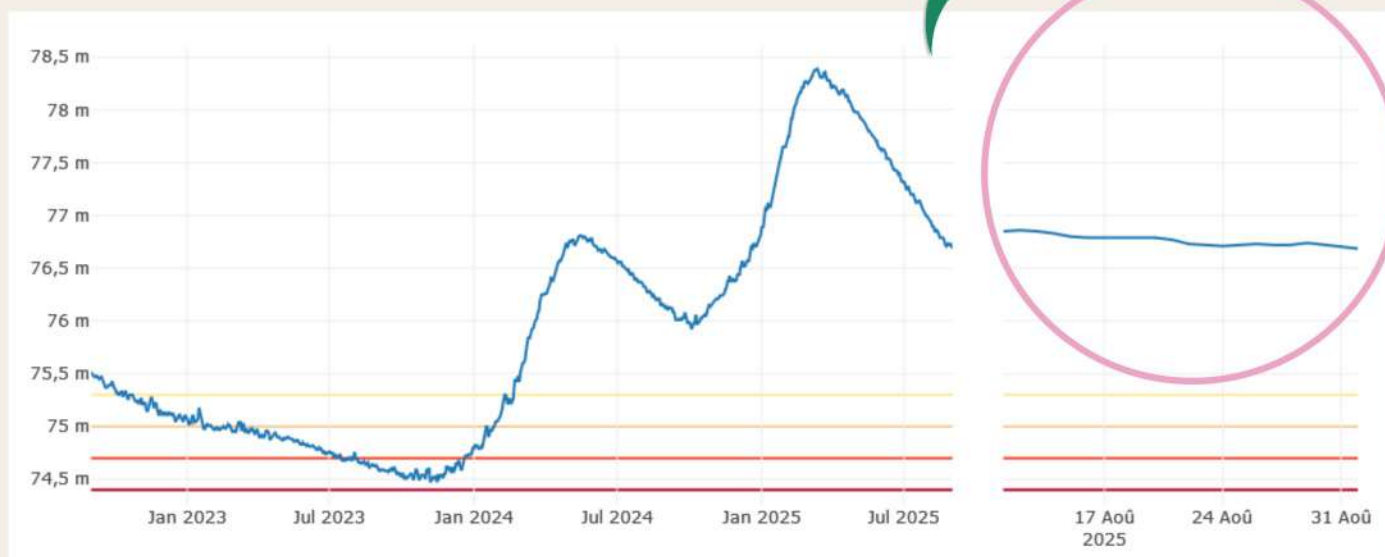
Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

sur 3 ans

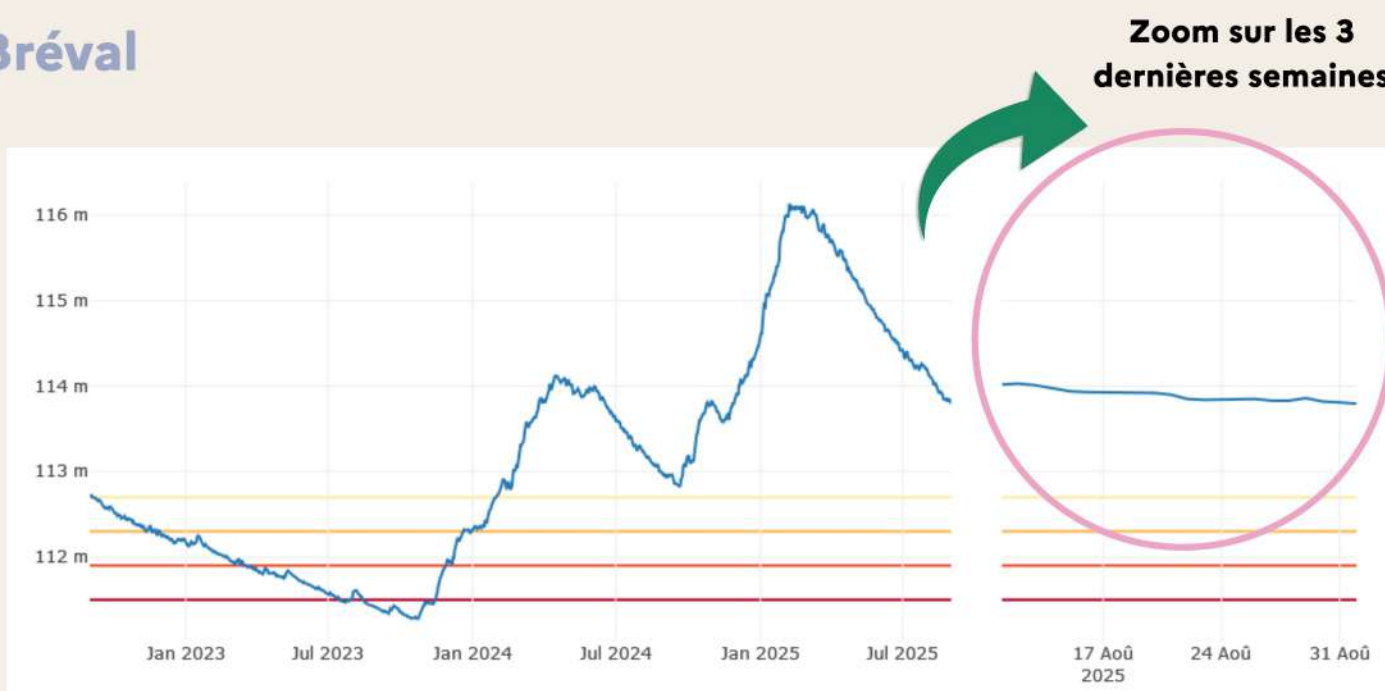


La baisse du niveau des nappes est momentanément ralentie à Mareil-le-Guyon et Bréval.

● Mareil-le-Guyon



● Bréval





Bilan annuel des piézomètres

Saison d'été 2025



		Hauteurs piézométriques (en m NGF) par bulletin d'étiage																								
Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m NGF)				N°1 23/06	N°2 30/06	N°3 07/07	N°4 14/07	N°5 21/07	N°6 28/07	N°7 04/08	N°8 11/08	N°9 18/08	N°10 25/08	N°11 01/09					MIN de la saison		Nb de bulletins en			
		V	A	AR	C																V	A	AR	C		
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	46,54	46,51	46,33	46,15	45,90	45,83	45,71	45,46	45,22	45,02	44,91					44,91	le 31/08/2025	0	0	0	0
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	71,42	71,13	70,86	70,62	70,35	70,11	69,87	69,69	69,48	69,25	69,01					69,01	le 31/08/2025	0	0	0	0
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	114,54	114,41	114,33	114,30	114,21	114,18	114,13	114,01	113,93	113,84	113,81					113,81	le 31/08/2025	0	0	0	0
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	77,42	77,31	77,25	77,20	77,12	77,04	76,95	76,84	76,79	76,71	76,70					76,70	le 31/08/2025	0	0	0	0
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	52,42	52,34	52,31	52,29	52,26	52,22	52,16	52,11	52,09	52,05	52,05					52,05	le 23/08/2025	0	0	0	0
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	139,64	139,43	139,25	139,06	138,87	138,67	138,47	138,26	138,07	137,88	137,70					137,70	le 31/08/2025	0	0	0	0
		V				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0										
		A				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0										
		AR				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0										
		C				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0										
TOTAL / 6						0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0										



9 septembre 2025

**Tout savoir sur
l'étiage en
Île-de-France**



**Liens
utiles**

L'étiage sur internet

- **DRIEAT**

<http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

- **DREAL Normandie**

<http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydro/QMJ/QMJ.html>

- **DREAL Centre - Val de Loire**

<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html>

Données rivières en ligne

<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Données nappes en ligne

<http://ades.eaufrance.fr/>

Observatoire national des étiages

<http://onde.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau sur le site national Vigieau

<https://vigieau.gouv.fr/>

Contact

drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr





**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques
Service politiques et police de l'eau

Paris, le 01/09/2025

Affaire suivie par :

Antony DUSSEL (rivières) Tél : +33 6 81 91 36 60

Romarc MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

Courriel : drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 24/08/2025 au 31/08/2025

Référence : Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Ile-de-France. Pour chacune des 35 stations hydrométriques et des 6 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la semaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté d'orientations de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Vigieau : <https://vigieau.gouv.fr/>

Observatoire national des étiages : <http://onde.eaufrance.fr/>